

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Réunion Ordinaire du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 18 h 30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET Président de la CCAVT.

**27 présents + 2 pouvoirs (29 votes) :**

**QUORUM : 15**

#### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Wilfried MICHAUD, Régine CHABAUTY, Pascal PRIMAULT, Didier DUPIC, Charlotte VARLET
- ✓ Commune de Assais-les-Jumeaux : Jean-Louis RIDOUARD, Cécile GLORIAU, Christian PRUNIER
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Dominique PAQUEREAU
- ✓ Commune de Boussais : Eric BILLEAU, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Jeremy CHEVALLIER (suppléant)
- ✓ Commune de Le Chillou : Pascal ROCHARD
- ✓ Commune de Louin : Line ROGER, Anne-Marie POUPIN, Christophe AUGYROND
- ✓ Commune de Maisontiers : Nadine VIVIER (suppléante)
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Nathalie BESSERON, Jean-Yanne MARTINEAU

#### **2 pouvoirs :**

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Jean-Marie BOUCHET a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

**Absent(s)/Excusé(s) :** Hélène MARSAULT, Dominique GUILBOT, Jean-Marie BOUCHET, Gérard CHABAUTY

**Christophe AUGYROND a été élu secrétaire de séance**

## Subvention aux associations

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

**Vu** les demandes de subvention déposées

**Vu** les documents fournis : compte rendu d'activité et budget prévisionnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Formaliser les subventions de fonctionnement 2026 convenues par convention.
- Attribuer les autres subventions conformément aux demandes reçues.

Nom du demandeur	Subventions versées en 2025	Montant 2026
<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>		
CSC	149 000 €	149 000 €
CIAS	18 000 €	9 000 €
MDEE	2 500 €	2 500 €
MEF	3 800 €	3 800 €
<b>SUBVENTIONS AUX MANIFESTATIONS</b>		
CSC AVT : Festival « Musiques et Danses du Monde »	3 000 €	3 000 €
CSC AVT : « Les murs ont des oreilles »	2 000 €	2 000 €
Les Rendez-vous de Saint Loup Festival de Peinture et de Sculpture	4 500 €	4 500 € + 1 500 € exceptionnel Evènement 30 ans
EOLE 79 - Régate Windsurf	500 €	500 €

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Le secrétaire,  
Christophe AUGYROND

Le Président,  
Olivier FOUILLET

. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20260506-32-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-05-2026

Publication le : 06-05-2026

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48